



La Ville de Saint-Valery-en Caux recrute

2 AGENTS TECHNIQUES POLYVALENTS (h/f)

Le contexte :

La Ville de SAINT-VALERY-EN-CAUX est une station balnéaire de la Côte d'Albâtre, chef-lieu de canton et principal bourg-centre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Disposant de multiples services de centralité (collège, lycée, maison familiale rurale, communauté de brigade de gendarmerie, école de pompiers...), d'un des quatre ports de Seine-Maritime, d'une vie locale forte d'une soixantaine d'associations et de nombreux équipements (trois stades, boulodrome, tennis, maison des associations, salle d'arts martiaux, quatre gymnases, salle des fêtes...), SAINT-VALERY accueille également plus d'une quarantaine de commerces de proximité (en plus d'un hypermarché), dispose d'un casino municipal, ainsi que d'un patrimoine significatif et en grande partie classé monument historique (centre-ville reconstruit, Maison Henri IV, église...). La Ville offre aussi des équipements culturels reconnus : le théâtre municipal « Le Rayon Vert » (scène nationale conventionnée), la médiathèque municipale « Christiane Doutart », mais aussi le conservatoire intercommunal de musique, danse et théâtre de la Côte d'Albâtre, etc. Elle organise, depuis 2020, un service municipal de transport en commun à destination des seniors, trois fois par semaine, et assure l'entretien de près de 80 km de voiries (et deux fois plus de trottoirs et accotements) et près de 15 hectares cumulés d'espaces verts à entretenir (en fauchage, tonte, massifs fleuris...)

Les missions confiées :

I – Au sein de Direction des services techniques de la Ville, dans une équipe de 8 agents et sous l'autorité directe du Chef du service de la Logistique et des Bâtiments, chacun des 2 agents techniques polyvalents aura ainsi pour missions

seul OU en binôme OU en équipe

quotidiennement OU par roulement

selon les tâches

① **Entretien courant des bâtiments et équipements communaux :**

- Entretien et effectuer les travaux d'entretien courant, de maintenance et de petites réparations (petits travaux de peinture, plomberie, électricité, serrurerie, maçonnerie, mécanique, soudure...) sur les différents bâtiments et équipements publics (écoles, salles associatives, équipements sportifs...)
- Effectuer les contrôles sanitaires de la pataugeoire du front de mer, deux fois par jours, pendant la saison estivale
- Assurer la maintenance régulière (nettoyage et entretien) des outils, matériels et équipements affectés au service et contrôler l'approvisionnement en matériels et produits

② **Logistique des événements et manifestations :**

- Assurer les opérations de manutention des différents matériels (barrières, chaises, estrades, barnums, pupitre de cérémonie, panneaux électoraux...) nécessaires à l'organisation des différents événements, manifestations et cérémonies organisées par la Ville, tout au long de l'année
- Assurer le pavoisement des bâtiments et édifices publics aux jours de commémorations
- Assurer le portage des norvégiennes (repas) de la cuisine centrale jusqu'à la résidence autonomie municipale

③ **Conduite du véhicule de transport urbain :**

- Conduire le minibus les jours de tournée, accueillir les passagers (seniors) avec patience et amabilité en toutes circonstances, aider les personnes à mobilité réduite à monter/descendre du véhicule

- Effectuer l'entretien courant du véhicule (niveaux d'huile, de liquide de frein et de refroidissement, pression des pneus...) et renseigner au jour le jour le carnet de bord du véhicule

④ **Astreinte technique d'exploitation**

- Par roulement toutes les cinq à six semaines environ, assurer l'astreinte technique de nuit et du week-end (sur 1 semaine : du jeudi midi au jeudi midi suivant) et intervenir à la demande du cadre (ou élu) d'astreinte de direction en cas d'urgence technique dans un bâtiment ou sur la voirie : extinction de lumière oubliée, mesures d'urgence en cas de fuite détectée, remplacement urgent de rouleau de reçu bancaire à l'aire de camping-car, emballage et remisage d'équipements après une cérémonie ou une manifestation, etc.

II – Au sein de Direction des services techniques de la Ville, en renfort (détachement) dans les services du Cadre de vie (2 équipes, 15 agents au total) chaque fois que nécessaire, et sous l'autorité dans ce cas du Chef du service du Cadre de vie, chacun des 2 agents techniques polyvalents aura également pour missions

seul OU en binôme OU en équipe
quotidiennement OU par roulement
selon les tâches

⑤ **Entretien de la qualité des espaces public de la ville**

- Assurer l'entretien des espaces verts municipaux (tonte, désherbage, taille, arrosage...)
- Participer à la création et à l'entretien des massifs fleuris dans les espaces publics
- Effectuer le vidage des poubelles de ville et le ramassage de tous déchets sur la voie et les espaces publics (tourné dans la ville)
- Assurer l'entretien des allées et des espaces communs des deux cimetières communaux et des abords des différents monuments aux morts et stèles commémoratives
- Assurer le nettoyage de la place après le marché hebdomadaire
- Assurer l'entretien de la voirie, des espaces publics et du mobilier urbain (aires piétonnes, front de mer, jardins publics, aires de jeux...), poser et déposer la signalisation temporaire, effectuer les petits travaux de conservation courante

Le profil recherché :

Cadres d'emploi des Adjoints techniques territoriaux (C)

1) Savoirs :

Bonnes connaissances dans les différents travaux de bâtiments – Touche-à-tout – Expérience dans les métiers du bâtiment et des travaux publics appréciée

Bonnes connaissances en techniques d'entretien et d'aménagement des espaces extérieurs (espaces verts, fleurissement, voirie) – Expérience dans les métiers du paysage appréciée

Permis B obligatoire – CACES (nacelle, chariots élévateurs, engins de chantier) et habilitation électrique appréciés

Expérience dans un poste similaire attendue

Apprentissage pour l'obtention d'un CAP « interventions en maintenance technique des bâtiments » envisageable

2) Savoir-faire :

Grande polyvalence et capacité d'adaptation – Sens de l'observation – Capacités d'organisation – Gestion efficace des priorités – Réactivité et rapidité de travail et d'action

Maîtrise de la conduite avec prudence

Capacités à rendre compte de son travail

3) Savoir-être :

Force d'initiative – Sociabilité et ouverture d'esprit

Rigueur – Autonomie – Esprit d'équipe

Respect des obligations de discrétion et de confidentialité

Les conditions d'exercice :

Temps complet de 35 heures – Astreinte d'exploitation hebdomadaire (à tour de rôle) obligatoire

Travail en extérieur pour l'essentiel – Port de charges, station debout prolongée

Rémunération statutaire + RIFSEEP + indemnité d'astreinte + adhésion au CNAS + Amicale du personnel – Possibilité de déjeuner au restaurant municipal

2 postes à pourvoir au 1^{er} septembre 2024

Lettre de motivation et CV
par mail à :
rejane.riallin@ville-saint-valery-en-caux.fr
à l'attention de :
Mr le Maire,
Mairie
1, place du Général de Gaulle
76460 Saint-Valery-en-Caux